

Guide pour compléter le questionnaire « Auto-évaluez votre réseau »

Mise à jour 05-04-22

Proposition	C'est 10 points, quand...
Le réseau a un logiciel de gestion de bibliothèque	toutes les bibliothèques y sont rattachées et le logiciel permet de bien fonctionner en réseau
Les usagers peuvent consulter le catalogue du réseau de chez eux/ont un accès	les adhérents de toutes les bibliothèques ont accès au catalogue, ont un compte et peuvent réserver.
Il y a une communication commune	il y a un guide du lecteur et des programmes d'animation papier ; il y a un portail avec une présentation de chaque bibliothèque, du réseau, des valeurs et objectifs communs et un calendrier des événements ; il y a une charte graphique, des mises à jour très régulières et un comité éditorial.
Le réseau a une carte unique	les droits des lecteurs sont totalement harmonisés sur le territoire : tarifs/gratuité et règles emprunts
Le réseau a un budget informatique affecté aux équipements des bibliothèques	les bibliothèques sont complètement équipées par le réseau pour la gestion informatique : ordinateurs, logiciel, formation, maintenance
Le réseau a un budget affecté à aux animations du réseau	ce budget est régulier et lié à une politique culturelle intercommunale
Il y a d'autres dépenses intercommunales pour le réseau : fonds tournants, numérique, accessibilité, outils d'animation etc.	il y en a au moins une 3ème dépense intercommunale en plus de l'informatique et de l'action culturelle
Il y a une navette ou autres moyens permettant la circulation des documents	la circulation aller et retour des documents est au moins hebdomadaire
La compétence de chaque collectivité sur le réseau est définie formellement	la compétence est totalement intercommunale ou bien, quand elle est partagée entre les collectivités de manière formelle : délibération, information publique ; on retrouve ces informations sur les textes fondateurs du réseau (charte ou convention, schéma, projet)
Les compétences partagées entre les collectivités sont complémentaires	la compétence est totalement intercommunale ou bien, la compétence est partagée et ce partage a donné lieu à une réflexion sur l'engagement et la complémentarité de chacun ; on retrouve ces informations sur les textes fondateurs du réseau (charte, schéma, projet)

Il y un circuit de décisions au niveau du réseau dans lequel les bibliothécaires contribuent par leurs propositions	il y a des temps formels, des échanges pour que les bibliothécaires proposent et aident aux décisions concernant le réseau (même si collectivités différentes)
Le réseau a une charte ou convention de fonctionnement définissant le rôle de chacun	elle contient des indications en matière de : tarification, droits de prêt, présence aux réunions et formations, statut des bibliothèques
L'entrée dans le réseau est conditionnée par des moyens humains et financiers	la charte ou convention contient des critères : d'emploi, de budget d'acquisitions, d'équipement ; la contribution de chacun est juste, suffisante et respectée
Le réseau a un Schéma de lecture publique ou Projet Culturel opérationnel	le document a un plan d'action, des objectifs précis avec évaluation
Le réseau possède une politique documentaire	elle est établie et mise en place : charte des collections, plan de classement, désherbage
Il y a une bonne répartition des bibliothèques sur le territoire	il y a un maillage de bibliothèques rayonnantes et de proximité, qui tient compte des densités, des circulations.
L'équipe a des valeurs communes, c'est une équipe solidaire	les bibliothécaires forment une équipe solidaire à la poursuite d'objectifs communs. Pour les atteindre, on est prêt à s'entraider
Pour chaque projet commun, la méthode de travail est définie	on sait toujours si la méthode est la mutualisation, la collaboration ou la coopération
Les outils mis en place sont acceptés et maîtrisés par l'ensemble des participants	c'est toujours vrai, notamment ceux liés à la communication numérique
Il existe des groupes de travail en plus des réunions régulières	il y en a au moins 1 par an
Les actions du réseau sont coordonnées.	il y a suffisamment de temps de travail affecté à la coordination du réseau pour que ce soit pérenne et efficace (ex coordinateur)
Les salariés ou bénévoles ont un langage commun et se comprennent : il y a des compétences professionnelles suffisantes	le vocabulaire professionnel est compris de tous
Il y a des réunions régulières et la participation de chaque structure est garantie	au moins une 1 fois par mois 10 mois par an
Il y a des formations proposées à l'ensemble du réseau (interco ou MDIV)	au moins 1 par an tous les ans
Le réseau lui-même développe des partenariats et tisse sa toile	les bibliothèques ont une bonne connaissance des acteurs sociaux, éducatifs et culturels du territoire et des partenariats sont développés au niveau du réseau
On trouve une bibliothèque ouverte presque tous les jours	il y a au moins 6 jours d'ouverture par semaine

Les ouvertures sont adaptées aux ados	toutes les bibliothèques proposent une plage d'ouverture d'au moins 3h
Les ouvertures sont adaptées aux personnes âgées	la moitié du réseau propose des ouvertures le matin et avant 16h
Les ouvertures sont adaptées aux personnes actives	la moitié du réseau ouvre le weekend et une ouverture par semaine après 18h
De nouveaux services aux usagers sont proposés à tous (portage, grainothèques, implication des habitants, ateliers...)	le développement de nouveaux services est une des priorités du réseau et donne lieu à une réflexion commune.
Il existe une proposition numérique ouverte à tous : ressources numériques (en plus de celles du Département), tablettes, liseuses, imprimante 3D etc.	la proposition numérique est une priorité du réseau et donne lieu à une réflexion commune.
Le réseau se préoccupe de l'inclusion numérique	l'inclusion numérique est inscrite dans le projet de réseau et donne lieu à des actions
Des collections spécifiques sont proposées pour les publics éloignés et/ou empêchés	il y a des collections spécifiques. Elles sont bien identifiées (guide du lecteur et signalétiques) et les usagers du réseau peuvent les emprunter dans leur bibliothèque de proximité.
Les animations du réseau prennent place dans toutes les bibliothèques	chaque bibliothèque a au moins 2 animations du réseau sur site dans l'année et qu'il existe une communication commune
La participation active de l'utilisateur est actée	il n'y a pas seulement une information et une consultation des habitants mais ils sont associés à des groupes de concertation ou de co-construction.